

Réf. : PV n°2- 04/02/16

Le jeudi 4 février de l'année 2016 à 10 heures TU, une réunion du Comité National de l'ITIE s'est tenue dans ses locaux sous la présidence de monsieur Djibi Sow.

I- Présence :

(Se référer à la liste des présences annexée au PV).

II- Ordre du jour :

Les principaux points inscrits à l'ordre du jour portaient sur :

- ✓ L'examen du rapport pré-final ITIE 2014 ;
- ✓ Examen des TDRs relatifs à la réforme du CNITIE ;
- ✓ Divers.

Le président a ouvert la séance en rappelant aux membres du CN-ITIE les deux principaux points inscrits à l'ordre du jour.

1. Le premier point

Pour le premier point, le Président a commencé par un rappel des travaux qui ont déjà été réalisés par le cabinet Moore Stephens (note de cadrage et rapport préliminaire) et les observations qui ont été faites par le Comité National ITIE à l'Administrateur indépendant à tous les stades jusqu'ici.

Pour ce qui est du fond, le rapport le contenu du rapport renferme les éléments essentiels requis, le rapport est conséquemment conforme aux exigences de la Nouvelle Norme.

Quant à la forme, le Comité a constaté que des informations demandées par l'Administrateur indépendant et transmis par le Comité n'ont pas été prises en compte dans l'alimentation du rapport. Plusieurs erreurs et fautes d'orthographe ont été relevées lors de la réunion. Ce qui est de nature à créer un déséquilibre entre le fond et la forme du rapport.

Le rapport avait fait l'objet d'une projection PowerPoint pour permettre aux membres présents d'observer directement les points fautes, erreurs relevées ou informations à compléter dans le corpus du rapport.

2. Le second point

Examen des TDRs relatifs à la réforme du CNITIE. En raison du temps pris par l'examen du premier point, sur proposition du Président, le Comité a décidé que les TDRs soient transmis à tous les membres par courriel pour commentaires.

III- Discussions et observations

Les discussions ouvertes, comme à l'accoutumée, ont permis de noter des échanges approfondis entre les membres du Comité National, surtout sur le premier point.

Entre autres observations, il a été question :

- ✓ De demander à l'administrateur indépendant, de prendre en compte la loi de 2008 sur le FNRH qui abroge et remplace l'Ordonnance de 2006 sur la même question ;
- ✓ De nous fournir les sources du MAED citées dans le rapport pré-final 2014 ;

En point divers, aucun point n'a été discuté à ce propos.

V- Mesures arrêtées

- La tenue d'une réunion de la sous-commission de suivi des travaux de l'Administrateur indépendant pour une relecture du contenu du rapport pré-final ;
- L'envoi à l'Administrateur indépendant la loi de 2008 sur le FNRH ;
- La transmission des observations de la sous-commission à l'Administrateur indépendant
- La transmission du projet de TDRs aux membres du CN-ITIE pour commentaires.

La séance a été levée à 12 heures 45 mn.

M. Djibi Sow

Président du Comité National ITIE

M. Adoul Ghoudouss Ould Ahmed Mekky

Secrétaire Général de la CM-PCQVP

M. Youssoupha Diallo

Représentant de l'ONECRIM